



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 30 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.  
9 h. soir (pour Angers seulement), Omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.  
4 — 44 — — soir, Omnibus.  
10 — 30 — — Poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Si la *Politica*, de Madrid, est bien informée, il n'y aurait plus d'illusion à nourrir sur l'avènement possible du duc de Gènes au trône d'Espagne.

D'après ce journal, le roi Victor-Emmanuel aurait fait connaître par le télégraphe au maréchal Prim son refus absolu d'accepter la couronne pour son neveu, le prince Thomas.

Signalons, en passant, les informations on ne peut plus rassurantes transmises sur la Havane par le câble français. Des corps considérables d'insurgés auraient fait leur soumission, la junte révolutionnaire de Cuba aurait publié une circulaire engageant les insurgés à déposer les armes; l'insurrection serait expirante; l'attitude peu favorable des Etats-Unis lui aurait porté le dernier coup.

Une nouvelle expérience a été faite dans la salle de Saint-Pierre; on a changé les dispositions des sièges, garni les murs de planches recouvertes de tapisseries, étendu sous la voûte un large *velum*.

Il y a eu une légère amélioration, dit-on, et pourtant une grande partie du concile encore ne peut suivre les discours.

L'*Osservatore romano* rend compte de la réception des officiers généraux de l'armée romaine, le 1<sup>er</sup> janvier, par le saint-père.

Le général Kanzler, ministre de la guerre, avec tout l'état-major des troupes pontificales, a été reçu en audience par le pape,

afin de lui offrir ses hommages personnels et ceux de toute l'armée pontificale. Il a commencé par dire que les souhaits offerts l'année dernière au saint-père s'étaient accomplis à la lettre; il a ajouté ces paroles :

« Au sein de l'Europe remuée et agitée par le travail infernal de la révolution et de l'incrédulité, le saint-père a pu, par une simple invitation, convoquer et réunir les évêques de l'univers catholique, et inaugurer la grande œuvre du concile qui doit donner la lumière et la paix au monde. »

Il a manifesté ensuite le vif désir que le saint-père puisse compléter l'entreprise glorieuse à laquelle il a mis la main et assister au triomphe de l'Eglise. Il a terminé en implorant la bénédiction apostolique sur la petite armée pontificale justement fière de son noble ouvrage, et sur les citoyens romains qui, en des temps si difficiles, ont volontairement concouru à la défense du saint-siège.

Le saint-père, avec l'aménité et la bienveillance qui le caractérisent, a agréé ces vœux sincères, et, après avoir adressé à MM. les officiers les plus paternelles paroles, il a donné la bénédiction apostolique à l'armée pontificale.

Une réforme générale et sévère des ordres religieux occupe beaucoup l'attention du concile, et déjà on parle d'une réorganisation complète de plusieurs ordres religieux qui se sont écartés de leur observance primitive, et dont les règles ne sont plus en rapport avec les nécessités modernes: le rachat des esclaves, la guerre aux Turcs.

Le pape a réuni l'ordre de Malte, il y a quelques jours, et a parlé à ses membres des obligations de charité et de zèle pour la défense de l'Eglise comme leur devoir d'aujourd'hui, plutôt que l'hostilité permanente à la Sublime-Porte, qui, comme a dit Sa Sainteté, en riant, n'était plus la puissance qu'il avait le plus à redouter ni qui s'est montrée la plus grande ennemie du saint-siège de nos jours.

On parle de l'arrivée de l'empereur d'Autriche avant la fin du concile, ainsi que du roi et de la reine des Belges.

**LE NOUVEAU MINISTÈRE.**

Voici les réflexions qu'inspirent à plusieurs organes de la presse parisienne, la constitution du nouveau ministère.

**Le Réveil.**

« Nous disons que le nouveau cabinet est orléaniste dans sa grande majorité, et nous ne croyons pas trop nous avancer en disant que le ministre de la guerre, longtemps le confident et le dispensateur des libéralités du duc d'Aumale, ne se trouvera pas plus déplacé dans cet assemblage que M. Rigault de Genouilly, qui, si nous ne nous trompons, doit être en assez bons termes avec le prince de Joinville.

« Comme on le voit, en tant qu'intrigue, l'œuvre est complète; rien n'y manque, si ce n'est ce qui manque à toutes les intrigues, la force morale.

« Pourquoi le taire? il nous eût été plus agréable de voir arriver aux affaires les mame-

lucks de la Droite, M. E. Ollivier à leur tête. De la part de cette cohorte aussi aveugle qu'imprudente, la provocation violente ne se fût pas fait attendre, et le dénouement, on le sait d'avance, c'était le succès définitif de la Démocratie. Cependant, à tout considérer, nous n'avons rien à regretter. L'orléanisme ne pouvait être dangereux qu'autant qu'il restait caché sous son masque; son entrée au pouvoir, enseignes déployées, prévient désormais toute surprise, et, bon gré mal gré, le nouveau ministère n'empêchera pas longtemps l'avènement de ce que nous désirons. »

**Le Public.**

« Nous ne savons, en vérité, comment apprécier la combinaison ministérielle, que le *Journal officiel* a enfin révélée.

« A quel point de vue faut-il se placer? Au nom de quels principes doit-on la juger? Quelle est la doctrine qui reçoit ici son application, et quel est le système en vertu duquel l'honorable M. Emile Ollivier s'est décidé, après des essais infructueux et contradictoires, à composer son cabinet?

« Il nous est difficile de le dire.  
« Où sont les éléments de la majorité? dans deux ministres secondaires.

« Où sont les contraires de l'homogénéité? Dans le heurt de deux programmes qui se combattaient à la Chambre, et dans le sacrifice d'un groupe compact au profit d'une minorité dénoncée comme hostile.

« Nous attendons que des actes ministériels réparent des actes de partis!

« Nous attendons qu'un gouvernement remplace une coalition! »

**FEUILLETON.**

62

**L'ENFANT TROUVÉ,**

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

**DEUXIÈME PARTIE.**

LE CAPITAINE D'ÉTAT-MAJOR.

(Suite.)

Pierre Jagon reconnut Justin. Il comprit qu'il n'avait rien à craindre et répondit sans hésiter :

— Les pauvres dames ont été arrêtées ce matin et emmenées par des scélérats qui ont incendié ma closerie et voulu me faire périr en m'enfermant dans un cercle de feu. C'est par miracle que j'ai pu me soustraire à la mort.

Et il raconta ce qui s'était passé. Bénédicte n'eut point de peine à deviner que Roch Duhoux avait été l'instigateur de toute cette machination. Comment avait-il découvert la retraite de la comtesse et de Blanche? C'est ce qu'il n'essaya pas même de s'expliquer. En ce temps d'activité dévorante, de haines implacables, de passions à outrance, on ne s'étonnait de rien, tout était possi-

ble, l'accident dominait, et l'in vraisemblance était presque toujours ce qu'il y avait de plus réel.

— Savez-vous où les prisonnières de ces misérables ont été conduites? demanda Raoul frémissant d'impatience et d'indignation.

— Je l'ignore, répondit le métayer. Je crois que c'est à Ancenis ou à Nantes.

— C'est plutôt à Nantes, réfléchit tout haut Bénédicte. Le bandit qui a dirigé l'expédition doit être un émissaire de Carrier. Il aura voulu mettre son importante capture sous les yeux de l'horrible proconsul nantais.

— A Nantes! s'écria Raoul.

Il allait enfoncer l'éperon dans le ventre de son cheval; une réflexion l'arrêta soudain. Se tournant vers Jagon :

— S'il plaît à Dieu, lui dit-il, et si la paix me ramène en ce pays, je ferai reconstruire votre closerie, bon et courageux vieillard. En attendant, je vous supplie d'accepter cette petite somme comme une modeste compensation de ce que vous avez perdu.

Et il lui offrit quelques pièces d'or, qu'il avait reçues la veille du trésorier général de l'armée vendéenne, dans un dernier partage fait à Savenay de l'argent qui restait en caisse. Le digne métayer refusa d'abord de les prendre; mais Raoul insista si vivement qu'il le contraignit de les accepter. Bénédicte, lui aussi, glissa un

peu d'argent dans la main du vieux paysan, et Coquelicot lui-même ajouta son offrande à la libéralité de ses deux compagnons.

— Adieu, messieurs, dit le brave homme attendri jusqu'aux larmes. Vous êtes d'honnêtes républicains, je le vois. Si tous vous ressemblaient, je crierais de bon cœur : Vive la République!

— Criez surtout : Vive la France! répondit Bénédicte en poussant son cheval pour rejoindre Raoul et Justin qui avaient déjà pris le galop.

Le lendemain, vers dix heures du matin, ils arrivèrent à Nantes, à Nantes où régnait Carrier, où la force était aux mains des scélérats. Jamais tyrannie plus exécrationnelle n'avait en effet pesé sur aucun peuple. Jamais, dans aucun pays, la mort n'avait en moins de temps entassé plus de cadavres. Nantes n'était plus une ville, mais un charnier. Le massacre n'y était pas seulement un moyen de gouvernement, selon le mot de Tacite, c'était surtout une récréation piquante, un spectacle original et gai dont quelques épicuriens se régalaient après boire. L'assassinat était une fonction, les meurtriers exerçaient une magistrature. Carrier avait créé une institution, la *compagnie de Marat*, qui eût donné le frisson à Marat lui-même. C'était un corps de soixante volontaires recrutés dans tous les égouts de la ville, et casernés dans la chapelle de Bon-Secours.

Comme ces chenapans avaient installé sur l'autel, au milieu d'un trophée de piques et de drapeaux, le buste de leur sanglant patron, le peuple, qui trouve toujours le mot juste et pittoresque, les avait surnommés *les saceristains de Marat*. Ce sobriquet ne leur avait pas déplu. Ils l'avaient même accepté, et Roch Duhoux, qui s'était fait affilier à la compagnie, n'avait pas dédaigné, comme on l'a vu, de le choisir pour mot de ralliement.

Après avoir franchi le premier bras de la Loire, Bénédicte, Raoul et Coquelicot parcouraient à bride abattue la chaussée de l'île Gloriette, lorsqu'ils pensèrent culbuter deux piétons qui marchaient devant eux en conversant avec animation.

— Bénédicte! s'écria l'un d'eux en se garant.  
Bénédicte arrêta sa monture. Il avait reconnu M. Mathieu et le père Cazeaux.

— Tu sais la nouvelle? demanda celui-ci.  
— S'agit-il de Mme de Flavigny, de Mlle Blanche et de Muguette, qui sont arrêtées?  
— Oui!

— Où les a-t-on enfermées? reprit Raoul avec un violent battement de cœur.

Le père Cazeaux fit un mouvement de surprise en reconnaissant le jeune gentilhomme sous l'uniforme de volontaire national; mais ce n'était ni le lieu ni l'heure

La crise ministérielle vient d'aboutir à son dénouement naturel. Le pouvoir est allé là où se trouve l'opinion publique, dans l'ancien groupe du tiers-parti et des 116, dans les deux centres réunis. Toute autre solution n'eût été qu'un intérim, une aventure ou un pas rétrograde. Félicitons hautement M. Ollivier de ne pas s'être arrêté à un de ces moyens-termes qui laissent les choses en suspens et d'avoir fait loyalement appel à ceux qui, avec lui, avaient combattu pour la liberté constitutionnelle, à ceux qui, avec lui, avaient proposé l'amendement de 1866 et l'interpellation de 1869; félicitons aussi les membres du centre droit et du centre gauche, d'avoir oublié quelques dissidences qui les séparaient pour se dévouer entièrement à la grande cause qui les unit. Le ministère formé sur une large base, composé d'hommes de mérite qui, presque tous, ont acquis leur réputation en luttant pour les prérogatives parlementaires, arrive devant la Chambre dans d'excellentes conditions.

La Presse.

Les noms des nouveaux ministres ne peuvent manquer d'être bien accueillis par l'opinion, car tous se recommandent ou par le talent oratoire, ou par une capacité incontestée, ou par une influence sérieuse au sein du Corps-Législatif. Ils sont fort en crédit à la Chambre et n'ont pas moins bonne réputation au dehors; il eût été fort difficile de faire de meilleurs choix.

La Gazette de France.

« Il est impossible de méconnaître l'importance de la phase dans laquelle nous entrons; et si le nouveau cabinet comprend la grande mission qui lui est échue, il peut rendre au pays les garanties d'ordre, de paix et de liberté qui sont en ce moment l'objet de tous ses vœux.

« Tant que le cabinet s'inspirera de cette tendance manifeste de l'opinion publique, nous applaudirons hautement à ses actes, fidèle en cela à la ligne de conduite la plus constante de la Gazette de France, qui n'a cessé de placer au premier rang la grandeur du pays et d'unir ses efforts à tous ceux qui ont travaillé à rendre aux citoyens leurs droits légitimes, à faire triompher la cause de la justice.

« M. de Girardin disait, en parlant du dernier cabinet, mort avant d'avoir vu le jour, que c'était « un ministère de bataille », parce qu'il supposait que sa principale tâche serait de lutter contre l'extrême-gauche. Nous dirons, nous, que l'extrême-gauche a perdu aujourd'hui toute signification, et que le caractère du cabinet parlementaire qui succède au gouvernement personnel doit être celui d'un ministère de réparation et de restitution. »

« N'allons pas trop vite. Le nouveau cabinet, tel qu'il est, a une œuvre à faire, une carrière à fournir. Ses membres sont liés par des programmes. Nous les attendons à l'œuvre, et les jugerons sur leurs actes.

« Quant aux questions de politique étrangère, de liberté commerciale, d'instruction publique, des rapports de l'Eglise et de l'Etat, nous restons ce que nous avons toujours été: prêt à appuyer le nouveau ministère, s'il marche dans la voie libérale et démocratique; décidé à le combattre, s'il essayait de retourner en arrière.

Le Moniteur rectifie dans les termes suivants les récits et la correspondance publiés au sujet de l'incident qui a amené la retraite de l'honorable M. Magne :

« Plusieurs journaux mêlent au récit des péripéties qui ont marqué la dernière phase de la crise ministérielle et son aboutissement des détails complètement inexacts. Pour les qualifier ainsi, il nous suffit de savoir que les hommes politiques qui, comme M. Schneider, voyaient dans l'union des deux centres les éléments nécessaires du nouveau cabinet, ont toujours rencontré en M. Magne un auxiliaire agissant et convaincu.

« Dès lors il est impossible que l'ancien ministre des finances ait joué le rôle qu'on lui attribue: nous tenons, au contraire, à bien établir qu'avant de donner son appui et sa participation au ministère qui était arrêté vendredi, M. Magne a demandé à être fixé définitivement sur la question de savoir si l'adjonction du centre gauche était réellement impossible à obtenir, en ajoutant que, dans le cas où les négociations pourraient être reprises utilement avec MM. Buffet et Daru, il était prêt à faire l'abandon de son propre portefeuille pour faciliter une combinaison à laquelle il attachait si justement tant de prix.

« Un journal a publié à ce sujet une lettre de M. Magne à M. Emile Ollivier. Cette lettre n'est pas authentique, le sens en a été gravement altéré. La lettre dont il s'agit prouve, au contraire, que M. Magne a suggéré à M. Emile Ollivier de disposer de son portefeuille, s'il considérait ce sacrifice comme utile à la cause du nouveau régime.

« Voici cette lettre, dont nous garantissons le texte. Elle est du 1<sup>er</sup> janvier au matin, et répond à une lettre dans laquelle M. Emile Ollivier annonçait à M. Magne qu'il était maintenant au ministère des finances. Il s'agissait de la combinaison de vendredi soir :

« Mon cher monsieur Ollivier,  
 « J'ai été très-touché de votre aimable billet;  
 « je vous en remercie.  
 « La fondation de l'Empire libéral est dans  
 « les vœux du pays: j'y ai travaillé avec con-

« viction et dévouement; je suis disposé à m'y consacrer encore de tout mon cœur.

« Mais c'est une œuvre considérable; son succès est le point capital. Rien ne doit être négligé pour y attirer les meilleures influences.

« Or, j'ai appris que des conférences avaient été tenues hier entre les principaux membres du centre droit et du centre gauche; qu'un plus grand nombre de portefeuilles disponibles, notamment celui des finances, auraient facilité des arrangements.

« Réfléchissez bien, tant que rien n'est encore définitivement arrangé.

« Les considérations de personnes et de situations ne sont que secondaires.

« Le moindre sacrifice que je puisse faire à la cause commune est de laisser le champ libre; de près comme de loin on me trouvera au nombre de ses partisans les plus convaincus et les plus zélés.

« Votre tout dévoué,  
 « P. MAGNE. »

« Enfin, dans la soirée du 1<sup>er</sup> janvier, M. Magne annonçait dans les termes suivants, à M. Schneider, qu'il cessait d'être ministre des finances :

« Mon cher ami,  
 « Ollivier a conféré avec ces messieurs. Ils demandent tous les portefeuilles, sauf les deux militaires. Il m'a écrit pour me demander mon avis sur la conduite à tenir. Naturellement, je lui ai répondu de les concéder, sauf à s'entendre sur le partage entre les diverses nuances de la majorité et sur le programme politique. En me retirant de la combinaison, je me félicite d'avoir exigé que la situation fût rendue nette et correcte. J'aime mieux être dehors avec une situation très-définie, que dedans, par l'effet d'un malentendu et de pourparlers équivoques.  
 « Tout le monde y gagnera.  
 « Mille amitiés.  
 « P. MAGNE. »

Correspondance particulière de l'Echo saumurois.

Paris, 5 janvier 1870.

Ferons-nous des considérations rétrospectives sur la crise ministérielle? Pourquoi pas. Elles peuvent, même maintenant, avoir leur intérêt et jeter quelque jour sur la situation du nouveau cabinet. En écrivant considérations, c'est indiscrétions que nous voulions dire. Et rien n'est aussi curieux, vraiment, que cette odyssee politique. Combien y a-t-il eu de ministères faits et défaits en une journée, combinaisons éphémères, vivant à grand-peine du matin au soir? Combien de personnages ont été pourvus d'un portefeuille pendant quelques heures, à peine le temps de songer à faire des heureux? Hélas! hélas!...

Enfin, plusieurs listes ont été signées; mais,

au moment de mettre sous presse, le Journal officiel recevait contre-ordre. Des scrupules envahissaient les ministres, et, l'un d'eux seulement revenant sur sa décision, il fallait recommencer tout le travail. Et ce n'était pas facile; il fallait aller de porte en porte, passer du centre droit au centre gauche, chercher une fusion possible qui manquait au moment même où on la croyait réalisée.

Ainsi, M. Duvernois a été ministre, et c'est déjà du plus loin qu'il lui en souviennent. C'était vendredi soir, à la première représentation de la Bohémienne de Bolfe, au Théâtre lyrique: le rédacteur en chef du Peuple français était dans la loge du rédacteur en chef de la Liberté: les vieux amis se retrouvaient; plus aucun nuage à l'horizon; ni M. de Girardin ne parlait d'ingratitude, ni M. Duvernois ne se montrait ombrageux d'un ancien patronage. M. Duvernois recevait toutes les félicitations. Les décrets allaient paraître le lendemain au Journal officiel. Mais, à ce moment, M. Emile Ollivier était aux Tuileries; il proposait ses candidats; comme les membres du centre gauche s'étaient retirés, on avait été obligé de se rabattre sur MM. Bresson-Billaud, Gaudin, Bourbeau, etc., etc... et Duvernois à la fin. « Monsieur Ollivier, dit l'Empereur, ce sont là de drôles d'étreintes que vous m'offrez. Je m'attendais à une liste d'hommes sérieux; et vraiment je les cherche en vain. Ainsi, M. Duvernois est charmant, et tous, ici, nous l'aimons beaucoup; mais je n'ai jamais vu qu'il fût un homme d'Etat. » — Et la liste fut retirée. Le jour de l'an vit naître un nouveau ministère; hier matin, il n'existait plus; les pourparlers recommençaient avec le centre gauche. Et voici pourquoi: M. Magne, qui restait aux finances, alla trouver M. Ollivier et déclara que, malgré les décrets signés, il n'entrerait pas ou ne resterait pas au ministère, si plusieurs membres du centre gauche n'en faisaient pas partie. Et, de leur côté, MM. du centre gauche déclarèrent qu'ils ne feraient pas partie du ministère où entrerait M. Magne.

La-dessus, négociations dernières qui ont abouti à la liste définitive que nous avons donnée.

Pour les articles non signés: P. GONET.

Nouvelles Diverses.

Les réceptions officielles sont suspendues cette semaine dans tous les ministères.

— Nous avons fait observer que le décret qui nommait M. de Parieu à la présidence du conseil d'Etat ne lui conférait pas le titre de ministre.

Un décret rectificatif, publié au Journal officiel, répare ce qui paraît avoir été omission accidentelle.

des explications.

— Vous pouvez voir d'ici la fenêtre du cachot, répondit M. Mathieu en désignant de la main la tour du Bouffai qui se dressait noire et sinistre sur la rive droite du fleuve, au-delà du pont de la Belle-Croix.

— Vous êtes sûr, monsieur? demanda Raoul pouvant à peine maîtriser son émotion.

— Parfaitement sûr, je passais de grand matin sur le port Maillard, lorsque je vis déboucher de la rue du Château une charrette escortée par une dizaine d'hommes à la mine patibulaire. Un gredin de notre connaissance, Roch Duboux, commandait la bande. Tout-à-coup je m'entendis appeler par mon nom. C'était Muguette, votre chère petite femme, mon pauvre Justin, qui avait attiré mon attention. A côté d'elle, garrottées et étendues sur quelques poignées de paille, gisaient Mme de Flavigny et Mlle Blanche. A cet affreux spectacle, tout mon sang refluait vers mon cœur. Je fus forcé de m'appuyer au parapet. Dans un second mouvement, je m'élançai pour rejoindre la fatale charrette; mais les argousins de cet infâme Duboux m'entourèrent en me menaçant de leurs poignards. Un instant après, la charrette entra sous la voûte du Bouffai, la porte se referma, et je ne vis plus rien.

— Les bourreaux! les tigres! vociférait Coquelicot en menaçant du poing les murs du sombre monu-

ment.

Des larmes de douleur et de rage coulaient sur les joues de Raoul.

— Et croyez-vous, demanda Bénédicte qui n'osait exprimer ses appréhensions plus clairement, croyez-vous que ces pauvres femmes soient encore là?

— A cet égard, rassurez-vous, répondit M. Mathieu, il n'y a pas encore eu d'exécution aujourd'hui.

Ce mot lugubre produisit sur les nerfs de Raoul l'effet d'une commotion électrique. Il porta la main à sa poitrine comme si quelque chose s'y fût brisé; puis il s'écria en lançant son cheval au galop :

— En avant! en avant, mes amis!

On eût pu croire qu'il songeait à enlever de vive force le château. Bénédicte courut après lui et l'arrêta.

— Pas d'imprudence, monsieur! dit-il avec autorité. Je comprends votre désespoir et, croyez-moi, je le partage; mais le terrain sur lequel nous marchons est semé de pièges et d'embûches. Le moment viendra sans doute où il nous faudra agir avec vigueur, sans regarder en arrière. Jusque-là, il convient d'examiner la situation aussi froidement que possible et de ne prendre conseil que de la raison.

Raoul secoua la tête avec découragement.

— Délibérez, si bon vous semble, dit-il; moi, je me déclare incapable de combiner deux idées.

— Soit, monsieur Raoul; mais nous ne nous quittons pas.

Bénédicte ordonna à Coquelicot d'avoir l'œil sur le jeune gentilhomme; puis il se mit à chercher, de concert avec M. Mathieu et le père Cazeaux, le moyen le plus sûr et le plus prompt pour délivrer les prisonnières. Pénétrer dans le château et recourir à la violence, c'eût été folie; implorer la clémence de Carrier?... autant eût valu se mettre à genoux devant une bête fauve et affamée! L'insuccès eût été le même, avec la honte de plus. L'intimidation seule pouvait avoir prise sur ce scélérat. Mais par quel coup de désespoir était-il présumable qu'on contraindrait sa volonté? Après mûre délibération, un plan hardi fut conçu, préparé, et l'on n'attendit plus que l'instant propice pour le mettre résolument à exécution.

XIII.

Le jour même, Kléber et Marceau, à la tête des troupes qui avaient anéanti à Savenay les restes de l'armée vendéenne, entraient triomphalement dans la vieille capitale de la Bretagne. Le résultat de la bataille y était connu depuis la veille, et les Nantais, qui, à l'approche des brigands, avaient craint pour le salut de la ville, s'étaient portés en foule à la rencontre des vainqueurs.

La pluie ne tombait plus, un rayon de soleil se jouait gaieusement dans les nuages. On eût dit que le ciel, qui, à l'exemple du Jupiter d'Homère, avait gardé jusqu'alors une neutralité indifférente entre les combattants, s'était enfin décidé à prendre parti et s'associait à la joie des patriotes. Toutes les maisons s'étaient spontanément pavisées, et les cloches des églises, depuis longtemps déjà transformées en canons, tonnaient en signe de réjouissance sur les terrasses du vieux château ducal. Le corps municipal, les administrations, les tribunaux, les députations des clubs et des sociétés populaires, la garde nationale, la compagnie de Marat, enfin tout ce qui, de près ou de loin, pouvait prétendre à un caractère officiel, avait attendu les troupes républicaines aux portes même de la ville. La réception fut enthousiaste. Pour un moment, Nantes oublia ses misères. Le bourreau eut quelques heures de répit: la guillotine chôma. Toutefois, comme on le verra bientôt, Carrier s'était arrangé pour avoir son compte de cadavres. Rien ne l'apitoyait.

Escortés de leurs états-majors, Marceau et Kléber furent conduits à la cathédrale par le représentant Turreau. Depuis peu, on avait évincé saint Pierre pour le remplacer par la déesse Raison. Les généraux prirent place au centre de l'abside. Kléber avait à sa droite le buste de Marat. La première chose qu'il fit fut de se débarrasser de son chapeau et d'en coiffer la hideuse

M. de Parieu est nommé *ministre président* du conseil d'Etat.

— La Chambre, en reprenant le cours de ses travaux, aura à nommer trois vice-présidents, par suite de l'entrée aux affaires de MM. de Talhouët, Chevandier de Valdrôme et Daru, qui laissent ainsi M. Jérôme David premier vice-président.

On commence à discuter, dans la salle des conférences du palais Bourbon, les candidatures nouvelles pour cette triple vacance.

Il est dès à présent arrêté en principe qu'une d'entre elles devra être prise dans le centre gauche et deux dans le centre droit.

Parmi les noms indiqués figurent en première ligne ceux de MM. Martel et Josseau.

— Nous apprenons la mort du général comte Feray, président du comité de cavalerie. Le général était âgé de 68 ans.

— On parle de M. Ernest Daudet pour la direction du *Journal officiel*, dont le titulaire actuel, M. Norbert-Billiart, serait appelé à d'autres fonctions.

— Le dossier de l'affaire Troppmann vient d'être adressé au ministre de la justice, qui le transmettra ensuite à la cour de cassation.

On pense que le pourvoi formé par Troppmann pourra être examiné cette semaine par la chambre criminelle de la cour de cassation.

M<sup>r</sup> Bozeriau est chargé de défendre ce pourvoi.

— Le *Figaro* publie la singulière lettre que voici :

« Monsieur Grosbont, Directeur de Consiergeri.

» Avant de monter aux acises d'où Je redescendrai sans doute ce soir pour la dernière fois, Je vien vous offrir mes sincères remerciements pour vos aimables complaisances pour moi.

» On dit que vous êtes un Directeur Séver, mais vous êtes aussi un Directeur bien juste et compatissant pour le malheur. Merci donc et accepté cette autographe, la seule chose que Je puisse offrir, puisque le monde est si curieux d'en avoir de moi.

» Si je suis condamné à mort, Je n'aurai pas peur et si L'empereur me laisse exécuté, je voudrai monter à l'échafaud le 21 Janvier, le même jour que le plus innocent des Rois de France.

» Aussi si c'était un effet de votre bonté, je voudrai avant de partir d'ici que me fit visiter le cachot de la Reine, cette malheureuse épouse de Louis 16.

» Je vous salue avec respect  
» J. - Bie TROPPMANN.

» Conciergeri, 30 décembre 1869  
huit heures matin. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Lundi dernier, un vieillard de 75 ans, habitant actuellement à Varennes-sous-Montsoireau, est mort à Villebernier, sous un hangar, à la suite de trop copieuses libations.

Ce bonhomme avait été relevé, la veille, dans un état complet d'ivresse. Le lieu de sa naissance est inconnu.

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier, à 3 heures du matin, le feu s'est déclaré à Concourson, sous un hangar et dans un chaumier appartenant au sieur Daviau.

Aux premiers cris d'alarme, les habitants du bourg sont arrivés en grand nombre et ont éteint le feu. Les pertes ne s'élèvent pas au-dessus de 250 francs. Rien n'était assuré.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.

Le conseil municipal d'Angers, réuni extraordinairement, a voté, sur la proposition de M. le maire, une lettre de félicitations à M. Segris, nommé ministre.

Nous croyons savoir, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, que M. Langlois, un des plus brillants élèves du lycée d'Angers, auditeur au conseil d'Etat, vient d'être choisi par M. Segris comme secrétaire particulier.

### THÉÂTRE DE SAUMUR.

C'était fête lundi dans notre théâtre; la salle était au grand complet: tout ce que la ville renferme de monde élégant, le tout Saumur, enfin, s'y était donné rendez-vous, pour entendre chanter deux magnifiques opéras bouffes, écrits par deux maîtres en l'art d'exciter la gaieté.

L'aspect de la salle était ravissant, et faisait admirablement ressortir toutes les belles décorations de nos galeries.

L'administration de M. Lefèvre, c'est une justice à lui rendre (et nous la lui rendons avec plaisir), avait fait tous ses efforts pour donner à cette représentation tout l'éclat et le prestige désirables, malgré le peu de moyens dont elle dispose.

Les artistes ont été fiers de voir le rideau se lever sur une salle si bien et si élégamment remplie. Aussi ont-ils rivalisé de zèle et d'entrain pour mériter les bravos. Ils ont abordé avec courage un genre bien au-dessus de leurs moyens, mais non au-dessus de leur bonne volonté. Nous sommes persuadé qu'avec du travail ils arriveront à satisfaire à toutes les exigences. Les ensembles étaient assez bons, et si quelques parties péchaient dans les détails, ces imperfections étaient vite effacées par le bon vouloir et l'entrain de tous.

Le public a, du reste, sanctionné notre jugement en hissant quelques morceaux.

M<sup>me</sup> Beaume a été charmante toute la soirée;

Forcé par sa position d'adresser en style dithyrambique un éloge aux héros du jour, Carrier, qui les haïssait, était en proie à une sourde irritation, qui ajoutait encore à l'expression féroce de sa sombre figure.

— Il me fait l'effet d'un tigre à qui on ferait boire une bavaroise, ajouta Kléber, emporté par son esprit railleur.

Marceau poussa du coude son ironique ami, et l'invita à écouter.

Carrier commença son discours par un exorde emphatique, solennellement bourré de tous les lieux communs de la rhétorique contemporaine. Les grands mots d'humanité, de liberté, de vertu, d'indépendance, de patriotisme, arrivaient à poste fixe, et défilaient avec la même régularité que ces bonshommes de bois qui, à midi précis, viennent donner leur coup de marteau sur le timbre des vieilles horloges. — Les auditeurs applaudissaient à tout rompre: les uns par enthousiasme, les autres par courtoisie. — Kléber bâillait. Entrant alors dans le vif de son sujet, l'orateur peignit en termes moins convenus et suffisamment éloquents les résultats inespérés de la bataille de Savenay: l'armée vendéenne anéantie, les factions découragées, la sécurité rendue aux bons citoyens, l'abondance renaissant dans les campagnes, et le surcroît de puissance que la pacification de l'intérieur allait apporter à la République, en

elle a su tirer un excellent parti de sa faible voix, et a chanté tous les couplets avec goût. Elle est douée, en outre, d'une mémoire très-heureuse, car elle a fait les fonctions de souffleur auprès de ses camarades, qui ne sont pas aussi bien partagés qu'elle: avis à MM. Morin et Royer.

M<sup>me</sup> Philis, toujours gentille, est une bonne ingénue, mais un peu trop froide en scène. M<sup>me</sup> les figurantes rient un peu trop en chantant.

N'oublions pas notre bon comique, déjà bien apprécié et fort aimé du public, qui a soutenu dans les deux pièces sa réputation bien méritée.

M. Morin a besoin de soigner sa voix et ses gestes; avec de l'étude il arrivera.

En somme, c'était un joli spectacle, et tout le monde a été content. Grâces en soient rendues à M. Lefèvre, dont les efforts ont été couronnés par une bonne recette. J. B.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODER.

## Dernières Nouvelles.

La séance publique du Sénat a été marquée mardi par divers incidents.

Au début de la séance, M. de Butenval a donné lecture d'une demande d'interpellation au gouvernement, et spécialement aux ministres des affaires étrangères, des finances, de l'agriculture et du commerce, sur la politique commerciale que le nouveau cabinet entend suivre tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

M. Haussmann a définitivement quitté la préfecture de la Seine.

M. Chevreau, préfet du Rhône, est appelé à lui succéder.

Pour les dernières nouvelles: P. GODER.

### VILLE DE SAUMUR.

## ADJUDICATION

Des travaux de nivellement et de plantations du nouveau cimetière de Saumur.

Le Maire de la ville de Saumur prévient les entrepreneurs de travaux publics que le *vendredi 14 janvier 1870*, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des TRAVAUX DE NIVELLEMENT ET DE PLANTATIONS à exécuter dans le NOUVEAU CIMETIÈRE DE SAUMUR, sur la mise à prix de 4,733 fr. 80 centimes.

Le rabais portera sur l'ensemble des travaux dont la mise à prix est ci-dessus fixée.

Nul ne sera admis à concourir, s'il ne présente toutes les garanties requises pour entreprendre les travaux et en garantir le succès. En conséquence, l'adjudicataire devra joindre à sa soumission, en un paquet séparé: 1<sup>o</sup> Les

lui permettant de diriger contre l'ennemi des frontières d'admirables bataillons aguerris par cent combats.

— Telles sont, s'écria-t-il en s'échauffant de plus en plus, les infaillibles conséquences de la grande victoire qui vient d'être remportée... Mais que les habits brodés ne l'oublient pas, ajouta-t-il en lançant du côté de Kléber et de Marceau un regard empreint d'une jalousie venimeuse, la victoire est essentiellement démocratique! si les chefs y contribuent par leurs douteuses combinaisons, souvent rectifiées par le hasard, c'est surtout à l'héroïsme des soldats, ces sans-culottes du drapeau, qu'il faut en reporter la gloire. A la rigueur, sans généraux, des soldats pourraient vaincre; il n'y a pas d'exemple que des généraux aient vaincu sans soldats.

— Parbleu! dit Kléber en riant avec une joyeuse bonhomie.

— Le vil coquin! murmura Marceau, qui saisissait mieux que son brave collègue l'intention cachée sous cette apparente absurdité.

(La suite au prochain numéro.)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

certificats exigés par le cahier des charges; 2<sup>o</sup> Une promesse de cautionnement.

Le tout sera renfermé dans une enveloppe unique, cachetée et déposée à la Mairie avant l'ouverture de la séance.

Les frais de timbre, d'enregistrement et autres, auxquels aura donné lieu ladite adjudication, seront supportés par l'adjudicataire.

Les concurrents pourront prendre connaissance du cahier des charges, au secrétariat de la Mairie, tous les jours (fêtes et dimanches exceptés), de 11 heures à 3 heures.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 27 décembre 1869.

Le Conseiller municipal délégué,  
f. f<sup>o</sup> de Maire de Saumur,  
LECOY.

MODÈLE DE LA SOUMISSION, QUI DEVRA ÊTRE SUR PAPIER TIMBRÉ.

Je soussigné (nom, prénoms et profession), demeurant à \_\_\_\_\_, rue \_\_\_\_\_, faisant élection de domicile chez \_\_\_\_\_

à Saumur, m'engage à exécuter les travaux de nivellement et de plantations du nouveau cimetière de Saumur, moyennant la somme de (indiquer en toutes lettres la somme, qui doit être inférieure à la mise à prix), en me conformant aux conditions du cahier des charges dont je déclare avoir pris connaissance.

Saumur, le 14 janvier 1870.

(1) \_\_\_\_\_ (Signature).

## OBLIGATIONS DE HONDURAS

DOUBLE GARANTIE DE L'ÉTAT ET DU CHEMIN DE FER.

Prix. — Le prix d'émission était de 225 fr.; le prix de vente est de 225 fr., payables, 25 fr. comptant et 25 fr. de mois en mois.

Revenu fixe. — Intérêt de 20 fr. par an, exigible, 10 fr. le 1<sup>er</sup> mars et 10 fr. le 1<sup>er</sup> septembre.

Tirages. — Il y a deux tirages par an, l'un le 1<sup>er</sup> février, l'autre le 1<sup>er</sup> août; les numéros sortants sont remboursés à 500 fr.

Action de jouissance. — L'obligation, même après le capital remboursé, donne droit à une action dont le revenu annuel est estimé à 50 fr.

Une bonification de 2 p. 100 ou de 4 fr. 50 est faite à ceux qui paient l'obligation comptant. De plus, le coupon de 10 fr. du semestre courant est payé de suite à l'acheteur. En sorte que le *prix net* de l'obligation ressort à 210 fr. 50, sans frais ni commission, contre livraison immédiate.

Pour 210 fr. 50, on a droit: 1<sup>o</sup> à 20 francs d'intérêt fixe, soit 9 1/2 pour 100; — 2<sup>o</sup> à une augmentation de capital de 90 fr. en une durée moyenne de moins de 9 années, par suite du remboursement à 500 fr., ce qui représente encore 10 fr. par an, soit 4 fr. 75 pour 100 en sus de l'intérêt; 3<sup>o</sup> et enfin, après le remboursement du capital, à un revenu probable et supplémentaire de 50 fr. par an.

Les à-compte payés ne donnent droit qu'à l'intérêt fixe de 20 fr., proportionnellement à leur importance.

Les obligations de Honduras sont admises à la cote officielle de la Bourse de Paris.

Le *Journal officiel* donne toujours le premier des nouvelles du Honduras.

S'ADRESSER :

Pour l'achat, le paiement des coupons et l'envoi gratuit de la liste des tirages des obligations de Honduras,

À la Caisse de l'UNION DES ACTIONNAIRES, place Vendôme, n<sup>o</sup> 10, Paris. (558)

TIRAGE DU 15 JANVIER. — GROS LOT, 200,000 francs.

Le tirage des Obligations de la ville de Paris a lieu le 15 janvier; divers lots, montant à 250,000 fr., seront répartis en espèces, aux 13 premiers numéros sortants. En adressant de suite un bon de poste de 12 fr. à M. Nor-

image. On entendit alors un léger bruit de rires aussitôt réprimé par de violents murmures. Les sacristains de Marat ne souffraient pas qu'on manquât de respect à leur idole. Marceau se pencha à l'oreille de Kléber, et lui dit, en lui faisant remarquer son imprudence :

— Prends garde, ami! Voilà une plaisanterie qui demain fera guillotiner ou noyer la moitié de la ville.

— J'ai eu tort, répondit Kléber. Que veux-tu! C'est plus fort que moi. Quand je me trouve en face de ces plats gueux — et du regard il désignait Turreau qui pérorait avec animation dans un groupe de sans-culottes, — je ne puis résister à la tentation de leur témoigner mon mépris.

— Contiens-toi, du moins, devant celui-ci, reprit Marceau.

Kléber regarda et aperçut Carrier debout dans la chaire. Un profond sentiment de dégoût se peignit sur le visage du loyal soldat.

— Ainsi ce lâche va nous complimenter, murmura-t-il avec dédain. Lui qui, à la bataille de Cholet, au plus fort de la mêlée, a tourné bride en criant: Sauve qui peut! comme a fait plus tard son ami Léchelle sous les murs de Laval. C'est pitoyable!

— Laisse-le dire, et ne l'écoute pas, répliqua le sage Marceau. Abstiens-toi surtout de l'interrompre, si tu peux.

bert Estibal, rue Drouot, 2, à Paris, on devient propriétaire d'une obligation, laquelle concourt au tirage du 15 janvier et peut gagner un des lots de 200,000, 10,000, 5,000 fr. etc. Huit jours après le tirage, on peut résilier son chaat en abandonnant les 12 fr. versés, sans autres frais. — Avantages offerts pour les obligations de 1869 seulement : un n° 12 fr.; trois n° 33 fr.; six n° 60 fr.; 10 n° 90 fr.

Toute maladie cède à la douce *Revalésière du Barry*, qui rend santé, appétit, digestion et sommeil. Elle guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S.

le Pape, le duc de Plaskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. — En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalésière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. **TEXIER**, place de la Bi-lange, **COMMON**, rue St-Jean, **GONDRAND**, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — **DU BARRY ET Co.**, 26, place Vendôme, Paris. (457)

REVUE FINANCIÈRE (3 janvier).

Le courant pousse à la hausse, quelles que soient les tentatives de baisse faites ces jours-ci. Les vendeurs semblent découragés, et les acheteurs au contraire, alléchés par les bénéfices acquis, songent à en réaliser de nouveaux. La réponse des primes s'est faite dans des

conditions de nature à aider encore au courant indiqué.

La Rente conserve, du reste, une grande partie des affaires. Les demandes dominent et ne sont pas toujours servies.

Le Crédit foncier est toujours et très-vivement aux prises avec la spéculation. La valeur lancée, elle aussi, dans le courant de hausse, n'a pas laissé que d'avoir de petites surprises pour les acheteurs. Mais, comme on opère surtout sur d'anciennes actions non estampillées, tout porte à croire que les vendeurs ne se trouveront pas en mesure de fournir à tout.

Le Mobilier Espagnol est retombé à 392.50. — Les chemins de fer ont eu peu d'affaires; mais néanmoins ils ont fermé en hausse, notamment le Lyon à 980 et les Charentes à 480.

La hausse continue sur les Autrichiens, en dépit d'énormes réalisations faites dans les dernières bourses. — Les Lombards, en diminution constante de recettes, sont attaqués par la baisse qui bat en brèche les Transatlantiques.

Peu de mouvements sur le Suez. Cependant, on craint que la baisse, un instant arrêtée, ne reprenne avec plus de vigueur, si la Compagnie ne se bâtit pas de publier le bulletin de ses recettes.

Le Crédit rural se tient ferme à 500 fr., avec très-peu de titres sur le marché; le Honduras conserve son cours de 222.50; les Simplon sont à 205,208, avec forte tendance à une nouvelle poussée de hausse. Le Foncier Suisse cote 480.

Les Voitures sont tombées à 260; mais nous croyons à une reprise dès que le public connaîtra la situation présépère de la Société. — J.-F. Fort.

BOURSE DU 4 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 74 05.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 103 50.

BOURSE DU 5 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 74 00.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 103 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Hospices de Saumur

ADJUDICATION D'IMMEUBLES.

Le dimanche 9 janvier 1870, à midi très-précis,

Il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur,

A L'ADJUDICATION AUX FEUX

DE

LA METAIRIE

DE LA BIGOTERIE,

Appartenant aux Hospices de Saumur,

Située commune de Saint-Lambert-des-Levés.

La vente se fera en 13 lots, sur les mises à prix suivantes :

1<sup>er</sup> LOT.  
Les bâtiments d'habitation et d'exploitation de la Bigoterie, cour, pâture, jardin, ouche et terre labourable; le tout formant un ensemble de 2 hectares 86 ares 80 centiares, compris sous les n° 619, 620, 621, 622, 628, section B du plan cadastral, joignant au nord MM. Delavau, Trouillard, Milsonneau, Ory, au levant MM. Bourdais, Milsonneau, Rousteaux, au midi veuve Coulon, MM. Quatreboeufs et Rousteaux, au couchant le chemin de l'Oie-Rouge, veuve Coulon et Milsonneau ..... 17,640 fr.

2<sup>e</sup> LOT.  
Une pièce de terre, affectée de quelques rangées de vigne, nommée l'Ouche-des-Grouas ou l'Ouche-du-Pin, contenant 1 hectare 52 ares 22 centiares, compris sous les n° 474 et 475, section B, joignant au nord MM. Milsonneau et Ory, au levant le chemin de l'Oie-Rouge, au midi M<sup>me</sup> Sechet, M<sup>me</sup> Reneaume et Chauveau, au couchant MM. Chudeau et Milsonneau ..... 8,110 »

3<sup>e</sup> LOT.  
La pièce de terre des Grouas ou Bougras, contenant 1 hectare 71 ares 10 centiares, sous le n° 460, section B, et 3 ares 80 centiares, sous le n° 746, même section, joignant au nord Chauveau et autres propriétaires, au levant le chemin de l'Oie-Rouge, au midi M<sup>me</sup> Reneaume et autres au couchant M<sup>me</sup> Piquet. ... 8,383 »

4<sup>e</sup> LOT.  
La pièce de terre, au canton de la Pierre-Marie, contenant 1 hectare 25 ares 40 centiares, comprise sous le n° 664, même section, joignant au nord M. Boutiller de Beauregard, au levant

A reporter. 34,133 »

Report. 54,133 »

M. Lange et M<sup>me</sup> Piquet, au midi M. Bourdais, au couchant M<sup>me</sup> veuve Coulon, Legeard et M. Cadieu ..... 6,144 »

5<sup>e</sup> LOT.  
Autre morceau de terre, à la Pierre-Marie, contenant 13 ares 90 centiares, compris sous le n° 662, même section, joignant au nord et au levant M. Lange, au midi M. Delavau, au couchant M. Bourdais, M<sup>me</sup> Piquet. .... 680 »

6<sup>e</sup> LOT.  
La pièce de terre labourable, au Champ-des-Pressiers, contenant 1 hectare 69 ares 92 centiares, comprise sous le n° 131, même section, joignant au nord Olivier, au levant Chevré, M<sup>me</sup> Toché, les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> lots, au midi Albert Moriceau, au couchant M. de Perrochel.

Droit de passage sur le 8<sup>e</sup> lot, pour aboutir à la voie publique. .... 4,015 »

7<sup>e</sup> LOT.  
Un morceau de terre labourable, au Champ-des-Pressiers, contenant 1 hectare 1 are 50 centiares, compris sous le n° 128, même section, joignant au nord M<sup>me</sup> Toché, au couchant M<sup>me</sup> Coulon, au midi le 8<sup>e</sup> lot, au couchant le 6<sup>e</sup> lot.

Droit de passage sur le 8<sup>e</sup> lot, pour aboutir à la voie publique. .... 2,398 »

8<sup>e</sup> LOT.  
Un morceau de terre, au Champ-des-Pressiers, contenant 1 hectare 4 ares 40 centiares, compris sous le n° 130, même section, joignant au nord le 6<sup>e</sup> lot, au levant le 7<sup>e</sup> lot, au midi la veuve Coulon, au couchant un chemin d'exploitation, Méchin et autres propriétaires.

Réserve d'un passage au profit des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> lots, pour aboutir à la voie publique. .... 2,466 »

9<sup>e</sup> LOT.  
Un pré, dans la Prairie-de-Sechet, contenant 89 ares 63 centiares, sous le n° 83, section B, et 2 ares, sous partie du n° 750, même section, joignant au nord la rue des Touches, au levant les Hospices, au midi et au couchant M. Dumesnil. . 4,662 »

10<sup>e</sup> LOT.  
Le pré des Sept-Rottes, au canton de Boire-Choux, contenant 44 ares 40 centiares, compris sous le n° 114, section C, joi-

A reporter. 54,498 »

Report. 54,498 »

gnant au nord M. Cadieu, au levant M. Trouillard, au midi la rue des Touches, au couchant M. Dumesnil ..... 2,175 »

11<sup>e</sup> LOT.  
La pré de Bellevue ou des Touches, contenant 1 hectare 94 ares 15 centiares, compris sous le n° 411, même section, joignant au nord M. Lenoir, au levant et au midi M. de Perrochel, des autres côtés M<sup>me</sup> Guilloa ..... 9,513 »

12<sup>e</sup> LOT.  
Le grand pré des Boires-Choux, contenant 2 hectares 51 ares 70 centiares, compris sous le n° 162, même section, joignant au nord M. de Perrochel, au levant les héritiers Jouanneau ou M. Dumesnil, au couchant MM. Bournillet, Chevalier et Lange ou représentants ..... 11,440 »

13<sup>e</sup> LOT.  
Le pré des Grièves, contenant 31 ares 48 centiares, compris sous le n° 506, section A, joignant au midi et au couchant M. Bedon, au nord Hallouin, au levant M<sup>me</sup> Carry et M. Bedon. .... 1,602 »

Total des mises à prix. 79,228 »

S'adresser, pour connaître les conditions de la vente, au secrétaire des Hospices, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (518)

Etude de M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PETITE MAISON, avec jardin, située à Saumur, montée du Château, n° 2, en face la Retraite, occupée en ce moment par M. Gallean.

S'adresser, pour traiter, audit M<sup>e</sup> ROBINEAU. (519)

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour la Saint-Jean 1870,

UNE MAISON

Avec jardin et vignes,

Sise au Pont-Fouchard,

Occupée actuellement par M. Gouin, appartenant à M<sup>me</sup> veuve BONTEMPS.

S'adresser, pour les renseignements, à M. VÉRON, au Pont-Fouchard, ou à M. NEVEU, ferblantier, rue du Portail-Louis. (561)

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON,

servant de

boulangerie, rue de l'Hôtel-Dieu, 18.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve POITVIN, rue du Portail-Louis, 29. (454)

MAISON, CAFÉ ET RESTAURANT BEUROIS

Place du Roi René, à Saumur.

A VENDRE

OU A ARRENTER,

Avec ou sans ses accessoires.

Les paiements à la volonté de l'acquéreur.

S'adresser à M. BEUROIS. (337)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le dimanche 9 janvier 1870, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, dans une maison sise à St-Cyr, à M. Desâges, propriétaire, à la vente publique aux enchères d'objets mobiliers lui appartenant.

Il sera vendu :

Lits garnis, canapé, fauteuils, chaises, glaces, pendules, candélabres, tables de jeu, armoire, bibliothèque, commodes, buffet de salle à manger, piano; un très-beau foudre, panne cerclée en fer, établi de menuisier, bouteilles et fûts vides, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

Une voiture de voyageur, servant de break.

S'adresser au Bureau du Journal.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin prochain,

MAISON

Rue Cendrière, n° 5.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

ou pour la St-Jean,

PETITE MAISON,

Rue Courcouronne, n° 6.

S'adresser, à côté, n° 8. (11)

A LOUER

pour la Saint-Jean 1870,

UNE MAISON, propre au commerce, située à Saumur, rue St-Jean n° 51.

S'adresser à M. LAMBOURG, propriétaire, quai de Limoges. (516)

L'UNION DES ACTIONNAIRES

Le prix des abonnements pris pour un an au JOURNAL FINANCIER L'UNION DES ACTIONNAIRES (18, Chaussée-d'Antin, transféré actuellement, place Vendôme, 10), paraissant DEUX FOIS PAR SEMAINE, les mardi et vendredi, est réduit à 5 FRANCS, sans distinction, pour Paris et les Départements. (452)

Saumur. P. GODET, imprimeur

Certifié par l'imprimeur soussigné.